



# DU DROIT DU SPORT ET DES ETABLISSEMENTS SPORTIFS

Niveau d'étude visé  
BAC +3

ECTS  
0 crédits

Durée  
1 an

Structure de formation  
Faculté de Droit et de Science politique

## Présentation

DIPLÔME D'UNIVERSITE DE SECOND CYCLE. DROIT DU SPORT ET DES ETABLISSEMENTS SPORTIFS.

### Objectifs

Le DU de Droit du Sport et des Établissements Sportifs a pour finalité de permettre aux étudiants de se spécialiser sur un domaine ciblé et génératrice d'emplois.

La formation envisagée se distingue des autres formations proposées dans certaines facultés de droit par l'intérêt très particulier qui est porté sur les entreprises de ce secteur, qu'il s'agisse d'équipementiers, de clubs sportifs, d'organisateurs de manifestations sportives, d'associations ...

Le principal objectif de la formation est de conférer aux étudiants une maîtrise des questions juridiques soulevées par l'activité sportive. Qu'il s'agisse de l'organisation ponctuelle de manifestations sportives ou, à l'opposé, de l'exercice normal et permanent d'une activité professionnelle reposant sur le sport, de nombreuses règles juridiques doivent être mises en œuvre. Par la juxtaposition d'interventions d'universitaires et de praticiens, les étudiants recevront une formation en parfaite adéquation avec les attentes des acteurs de l'activité sportive ce qui devrait leur permettre de faire valoir une spécialisation conforme aux attentes du monde professionnel.

Compte tenu de la spécificité de ce DU et du secteur auquel il s'adresse, cette formation est offerte à deux publics complémentaires :

- \* Les étudiants en formation initiale
- \* Les étudiants en formation continue

### Admission

### Conditions d'admission

#### Conditions d'accès selon les niveaux :

Ouvert aux personnes titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

### Et après

### Poursuite d'études à l'étranger

Oui.

### Infos pratiques





## Contacts

### Responsable pédagogique

Olivier Sautel

📞 04 34 43 29 27

✉️ olivier.sautel@gmail.com

### Lieu(x)

📍 Montpellier





# Programme

## Organisation

### Enseignements :

Les enseignements sont organisés sous forme de modules :

#### **1- L'entreprise sportive (50 heures)**

- La responsabilité de l'entreprise sportive (Responsabilité civile, responsabilité pénale).
- Les contrats (Contrats publicitaires, sponsoring, contrats d'équipements, contrats de travail).

#### **2- Le statut juridique du sportif (50 heures)**

- Le sportif en Europe.
- Aspects juridiques du dopage.
- Protection sociale du sportif.
- Sport professionnel (Statut, agents de joueurs, reconversion professionnelle ...).

#### **3- L'organisation institutionnelle du sport (20 heures)**

- Institution du sport et organisation.

